



Organisation de la rentrée de septembre 2018



La commune de Louverné a décidé après concertation des parents d'élèves, du corps enseignant et des agents municipaux d'adopter la semaine scolaire de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018 et de supprimer les Temps d'Activités Périscolaires.

Le planning des classes maternelles sera le suivant :

	7h	8h30	11h30	13h30	16h30	19h
lundi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir	
mardi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir	
mercredi	Péricentre garderie matin	MERCREDIS - LOISIRS (avec ou sans le repas)	pause méridienne	MERCREDIS - LOISIRS (avec ou sans le repas)	Péricentre garderie soir	
jeudi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir	
vendredi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir	

Le planning des classes élémentaires sera le suivant :

	7h	8h30	11h45	13h45	16h30	19h
lundi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir	
mardi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir	
mercredi	Péricentre garderie matin	MERCREDIS - LOISIRS (avec ou sans le repas)	pause méridienne	MERCREDIS - LOISIRS (avec ou sans le repas)	Péricentre garderie soir	
jeudi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir	
vendredi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	TEMPS SCOLAIRE	Accueil du soir	

RAPPEL, LE PORTAIL FAMILLE :

Pour les nouvelles familles, rendez-vous sur le site Portail Famille via l'onglet sur le site internet de Louverné et complétez le document de 1^{ère} inscription et adressez-le en mairie pour qu'un compte vous soit attribué.

Délais d'inscription et de rétractation

SERVICES	DÉLAIS (*) d'inscription ou de rétractation
PÉRISCOLAIRE accueil Matin / accueil Soir	2 jours avant
RESTAURATION SCOLAIRE	2 jours avant
MERCREDIS (périodes scolaires) Restauration / accueil Matin et Soir	7 jours avant
PETITES VACANCES SCOLAIRES	15 jours avant
VACANCES D'ÉTÉ	15 jours avant l'ouverture du service <i>(valable uniquement pour les 4 premières semaines des vacances d'été)</i>
	6 semaines avant l'ouverture du service <i>(valable pour les 2 dernières semaines d'août)</i>

Pour signaler une absence (hors délai), vous devez impérativement appeler à Planète Couleur au 02.43.01.27.82 ou envoyer un mail à portail.famille@louverne.fr et fournir un justificatif.

Toute absence au sein des services : Accueil de Loisirs, Mercredis ou restauration scolaire, non justifiée par un certificat médical ou un motif familial grave, entraînera le versement d'une indemnité de désistement égale à 50% des sommes dues.

(*) exemples :

J'inscris mon enfant
au restaurant scolaire du vendredi

Inscription possible jusqu'au
mardi soir 24h

Je veux supprimer l'inscription
de mon enfant
à l'accueil du soir du lundi

Rétractation possible jusqu'au
vendredi soir 24h

J'inscris mon enfant
au Mercredi-Loisirs
pour le mercredi 19 septembre

Inscription possible jusqu'au
mercredi 12 septembre 24h



Une visite de la Planète Couleur et de la restauration scolaire vous est proposée le 8 septembre à 10h45 (RDV Planète Couleur) pour découvrir les locaux occupés par vos enfants tout au long de l'année.

Mercredis Loisirs : différentes modalités de réservation

Matin sans repas	Matin avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas	Après-midi sans repas	Après-midi avec repas
9h - 12h	9h - 13h30	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 17h	13h30 - 17h	12h - 17h

Où récupère-t-on son enfant ?

À l'école (sortie de classe)	À la planète couleur (dès lors que votre enfant fréquente l'accueil du soir)
lundi, mardi, jeudi, vendredi : 16h30	lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h mercredi de 17h à 19h

